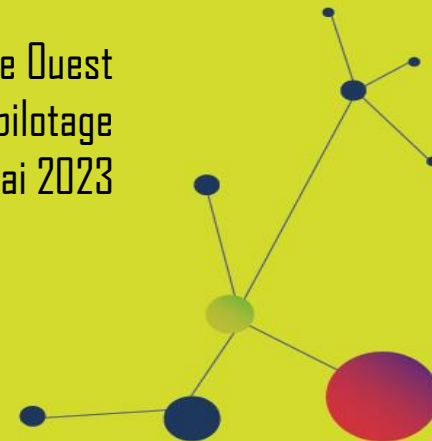




# Convention Territoriale Globale Mérignac

Unité Territoriale Métropole Ouest  
Comité de pilotage  
10 mai 2023

*Élargir sa vision, renforcer son action*



# Historique du partenariat

## Axes d'intervention

- Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle
- Soutenir la fonction parentale
- Accompagner les familles dans leur relation à l'environnement
- Créer les conditions favorables à l'autonomie et à l'insertion

## Axes d'intervention

- Enfance, jeunesse, parentalité et éducation
- Précarité, insertion et égalité des chances
- Habitat et vie de quartiers

2004-2009

2009-2011

2012-2015

2016-2017

2018-2022

2022

2023-2027

CAFST

1ère  
CTG

2ème  
CTG

3ème  
CTG

4ème  
CTG

Avenant de  
prolongation

Avenant de  
prolongation

## Axes d'intervention

- Assurer la continuité éducative de la petite enfance à la parentalité en passant par l'enfance et la jeunesse
- Piloter l'animation partenariale territorialisée dans la dynamique de la Politique de la Ville, de la Lutte contre les Discriminations, de la politique de l'Emploi et des projets d'équipements
- Conduire le diagnostic partagé participant à l'évaluation pour développer un outil d'analyse partagé des problématiques et des besoins

et mise en oeuvre de la  
réforme des prestations de  
services

## Mérignac, 2<sup>ème</sup> commune la plus peuplée de Gironde après Bordeaux



**72 197** habitants en **2019**

**+ 0,4 %**  
Evolution  
annuelle solde  
naturel

+0,3% Gironde  
+0,5% Bordeaux Métropole

**+ 0,5 %**  
Evolution  
annuelle solde  
migratoire

+1% Gironde  
+0,9% Bordeaux Métropole

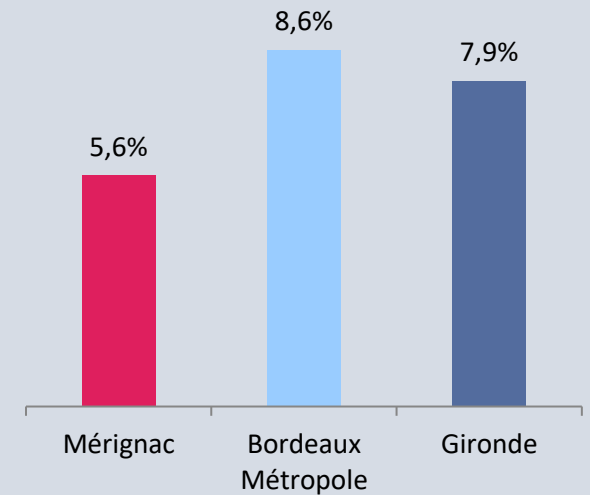
**118,9**  
Indice de  
jeunesse

121,6 Gironde  
140,5 Bordeaux Métropole

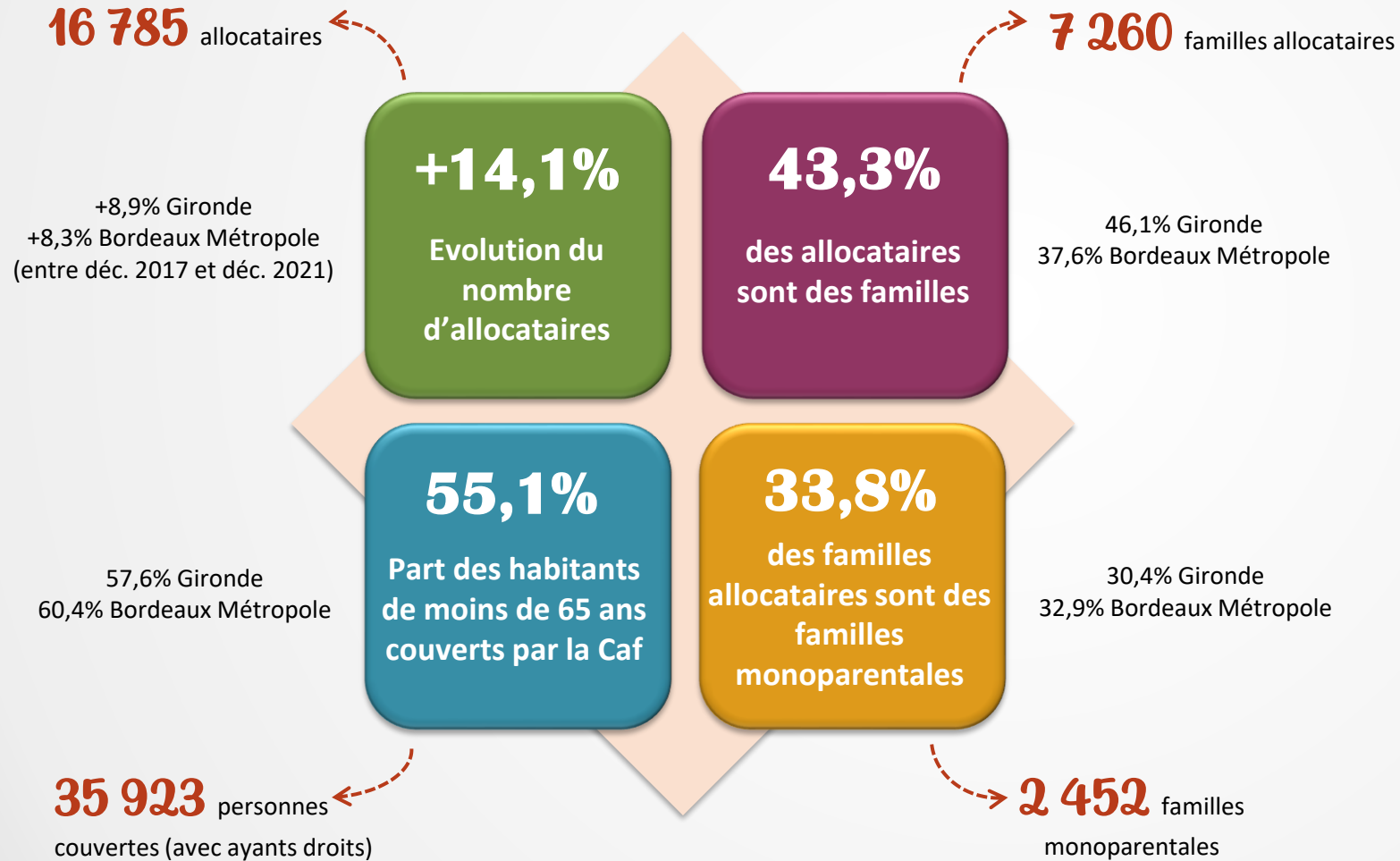
**+ 0,8%**  
Evolution du nbre  
jeunes moins de  
20 ans

+6,6% Gironde  
+9,4% Bordeaux Métropole

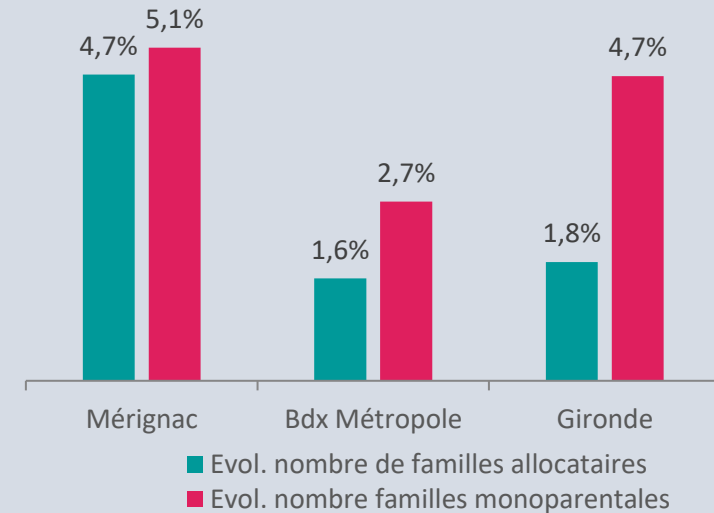
Evolution de la population entre  
2013 et 2019



### Une augmentation du nombre de familles allocataires et de familles monoparentales



Evolution du nombre de familles allocataires et monoparentales entre déc. 2017 et déc. 2021





ZOOM

Public allocataire

Part des familles allocataires et monoparentales

	Gironde	Bdx Métropole	Mérignac	Yser-Pont De Madame	Beaudésert
Part de familles parmi les allocataires	46,1%	37,6%	43,3%	46,8%	46,6%
Part de familles monoparentales parmi les familles allocataires	30,4%	32,9%	33,8%	56,1%	39,1%

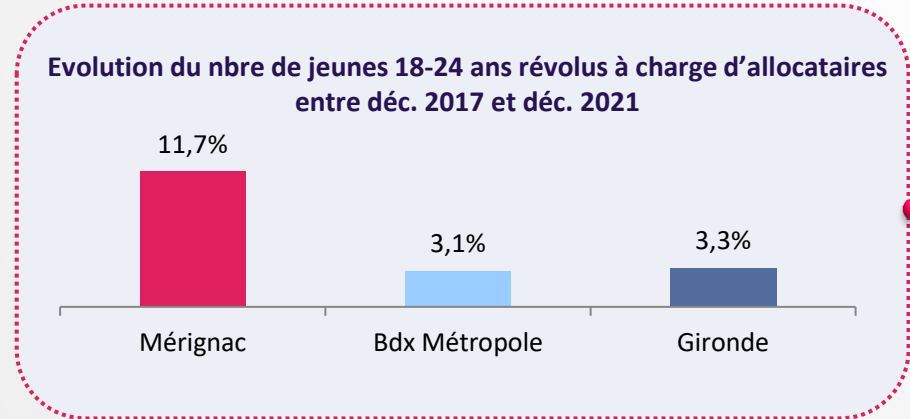
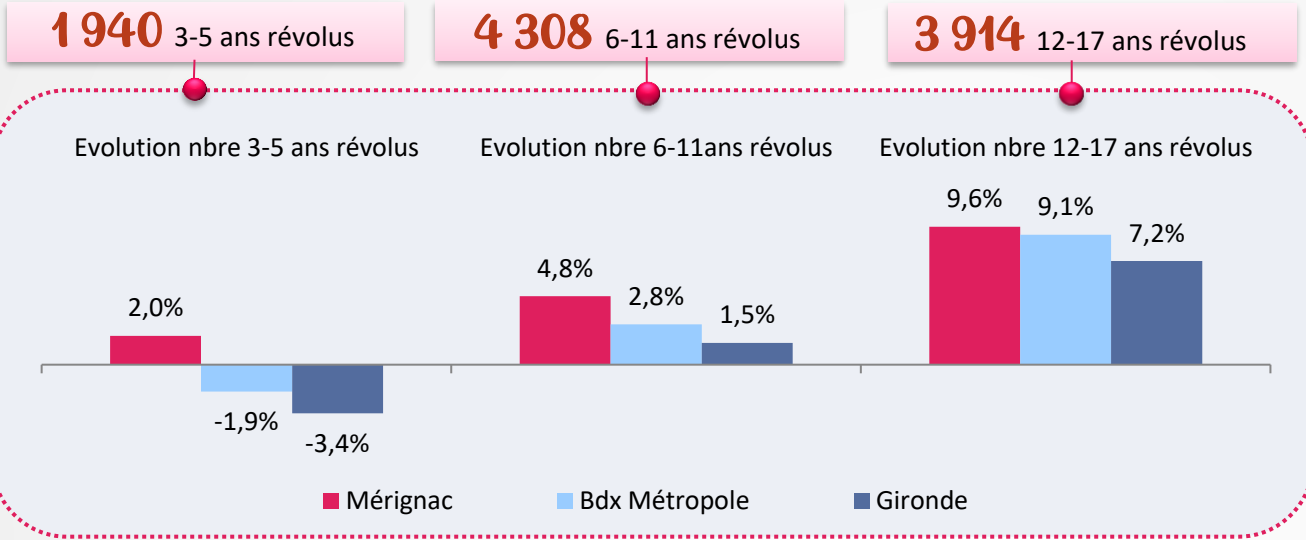
Part des enfants vivant dans une famille monoparentale

	Gironde	Bdx Métropole	Mérignac	Yser-Pont De Madame	Beaudésert
Enfants 0 à 17 ans révolus	24,6%	26,4%	27,0%	45,1%	29,0%
Enfants 0 à 2 ans révolus	13,4%	14,9%	13,4%	31,5%	26,9%
Enfants 3 à 5 ans révolus	19,6%	20,9%	21,4%	31,7%	20,0%
Enfants 6 à 11 ans révolus	25,0%	27,1%	28,3%	40,8%	25,0%
Enfants 12 à 17 ans révolus	32,1%	34,7%	36,0%	62,5%	36,8%
Jeunes 18 à 24 ans révolus	41,5%	45,0%	44,3%	63,0%	45,0%

**56,1%** des familles allocataires résident dans le quartier d'Yser-Pont de Madame sont des familles monoparentales.

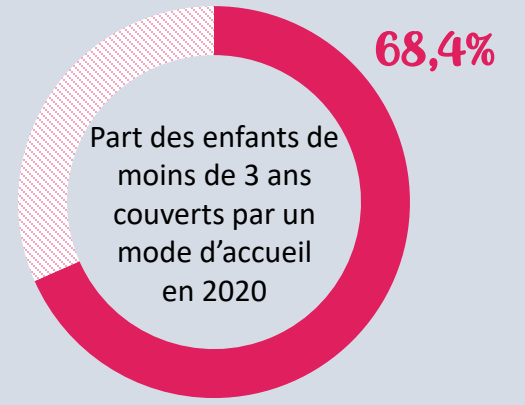
**45,1%** des enfants de 0 à 17 ans révolus vivent dans une famille monoparentale dans le quartier d'Yser-Pont de Madame.

## Petite enfance, enfance et jeunesse



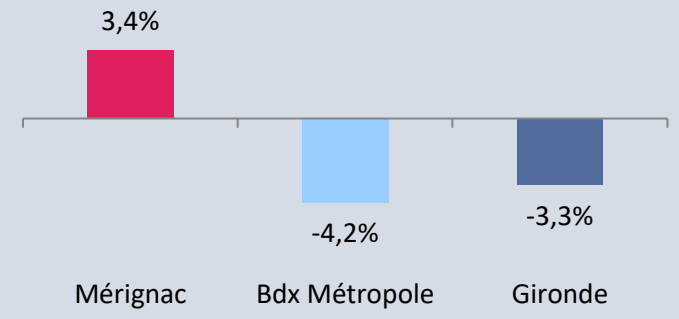
**1 139** 18-24 ans révolus

**2 177** 0-2 ans révolus



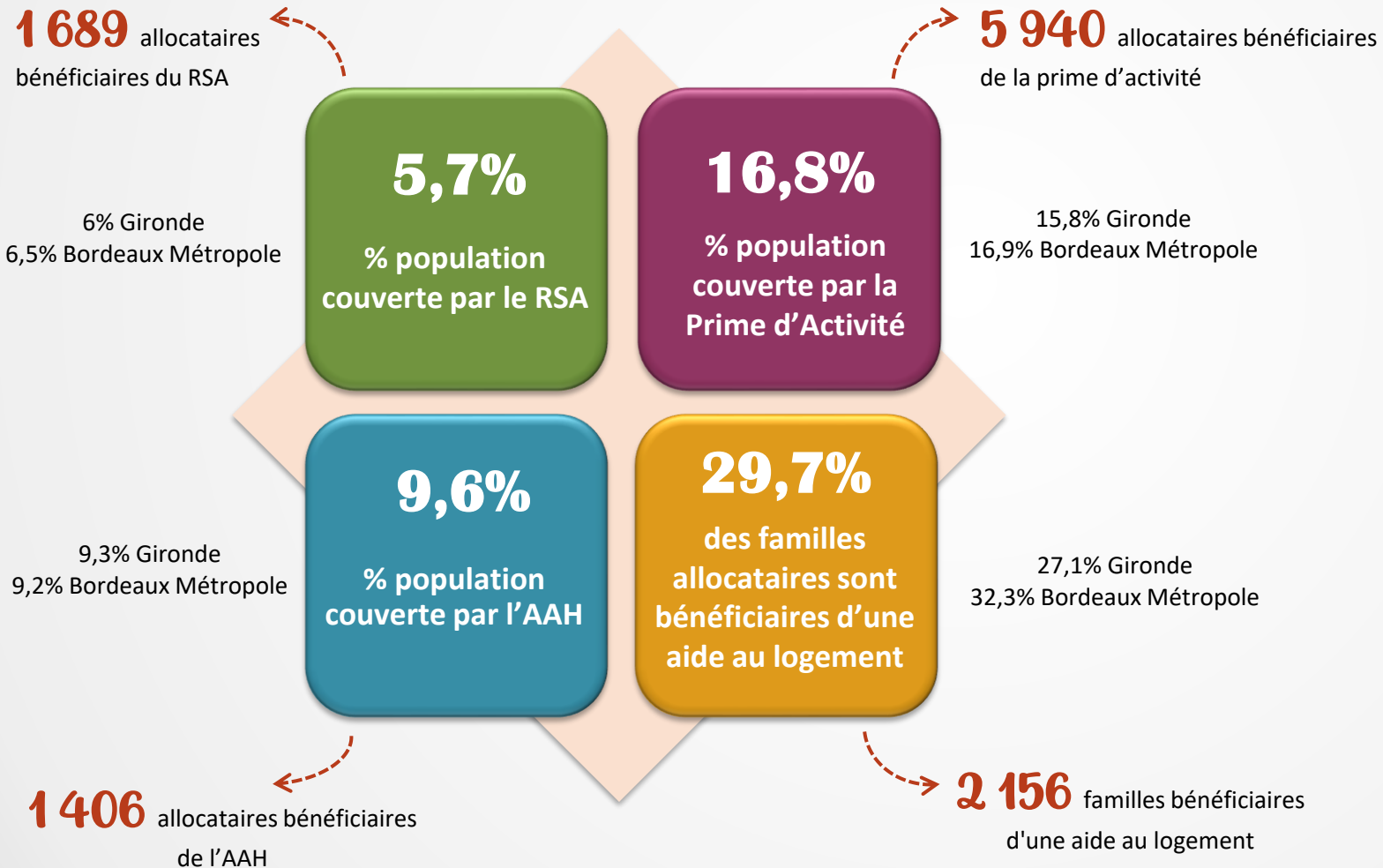
(66,2% Gironde/68,9% Bdx Métropole)

**Evolution du nbre d'enfants 0-2 ans révolus à charge d'allocataires entre déc. 2017 et déc. 2021**

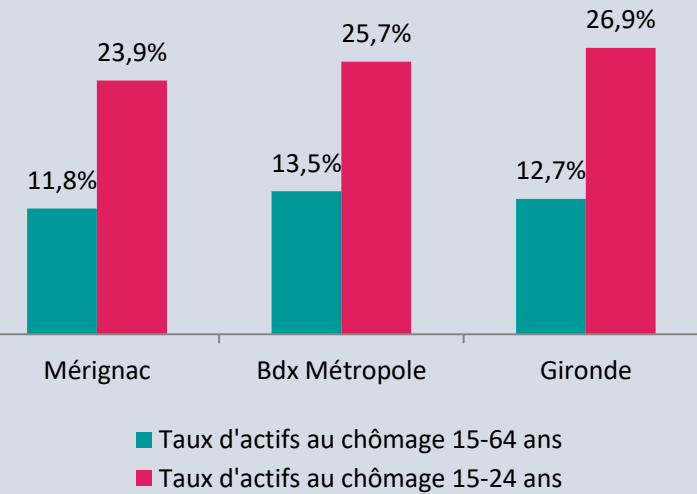


## Un public allocataire globalement moins précaire à Mérignac comparativement à Bordeaux Métropole...

Précarité



Part des actifs au chômage, Insee 2019

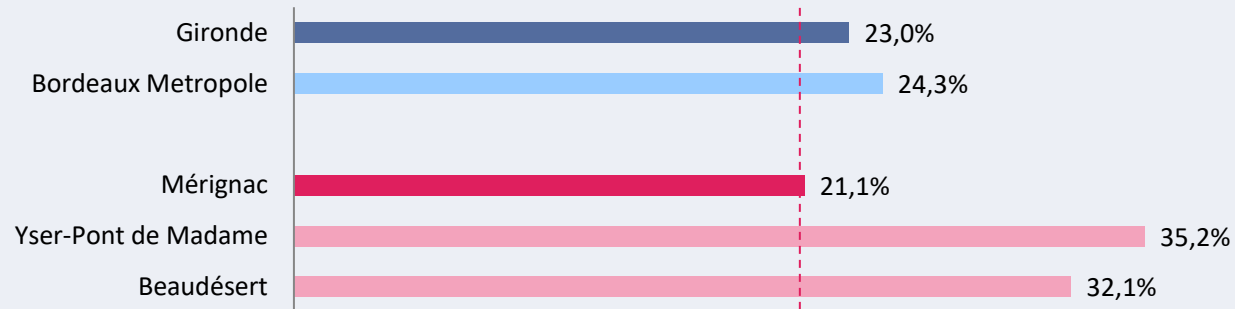


## ...Mais un public allocataire plus précaire à l'échelle des QPV

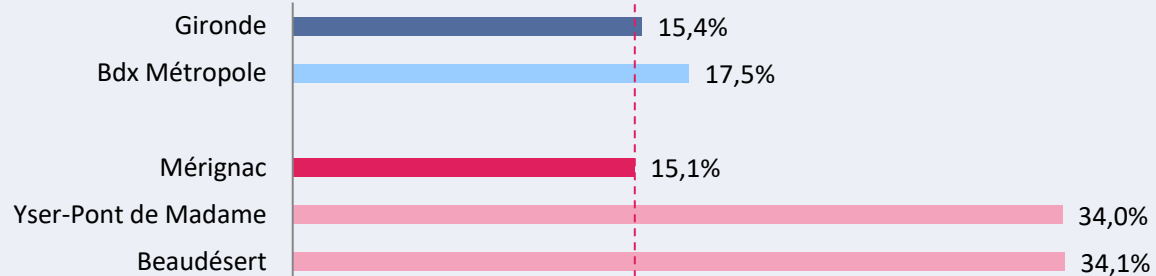
ZOOM

Précarité

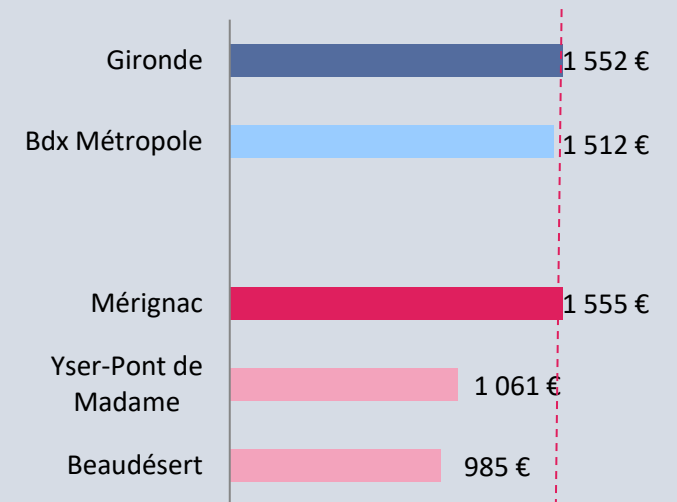
Part des allocataires dépendants de la Caf pour plus de la moitié de leurs ressources, en déc. 2020



Part de familles dépendantes de la Caf pour plus de la moitié de leurs ressources, en déc. 2020



Médiane RUC des familles en déc. 2020  
(la moitié des familles ont un RUC inférieur)







	Gironde	Bdx Métropole	Mérignac	Yser-Pont De Madame	Beaudésert
Part des allocataires à bas revenus	34%	35,8%	30,9%	56,2%	52,4%
Part des familles allocataires à bas revenus	27,3%	29,5%	26,1%	63,6%	62,1%
Part des familles monoparentales allocataires à bas revenus	51,7%	51,1%	44,4%	65,2%	70,2%

Légende : *en vert* < Gironde et Bordeaux Métropole ≤ *en rouge*

Part des enfants vivant dans une famille à bas revenus (déc. 2020)

	Gironde	Bdx Métropole	Mérignac	Yser-Pont De Madame	Beaudésert
Enfants 0 à 17 ans révolus	26,4%	28,8%	25,8%	63,6%	64,0%
Enfants 0 à 2 ans révolus	23,4%	26,3%	22,4%	62,3%	56,0%
Enfants 3 à 5 ans révolus	26,4%	29,2%	26,1%	57,0%	58,8%
Enfants 6 à 11 ans révolus	24,8%	27,2%	23,9%	62,8%	54,1%
Enfants 12 à 17 ans révolus	29,7%	31,8%	29,8%	69,7%	77,2%
Jeunes 18 à 24 ans révolus	41,5%	43,5%	38,4%	69,8%	80,0%

Légende : *en vert* < Bordeaux Métropole ≤ *en rouge*

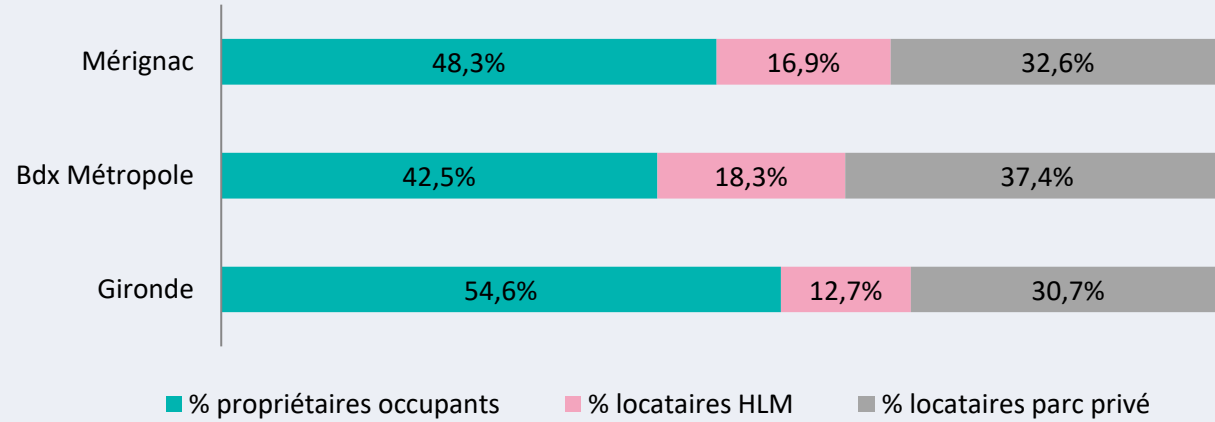
**Plus de la moitié** des allocataires à bas revenus dans les QPV.

**Plus de 6 familles** allocataires sur 10 à bas revenus dans les QPV.

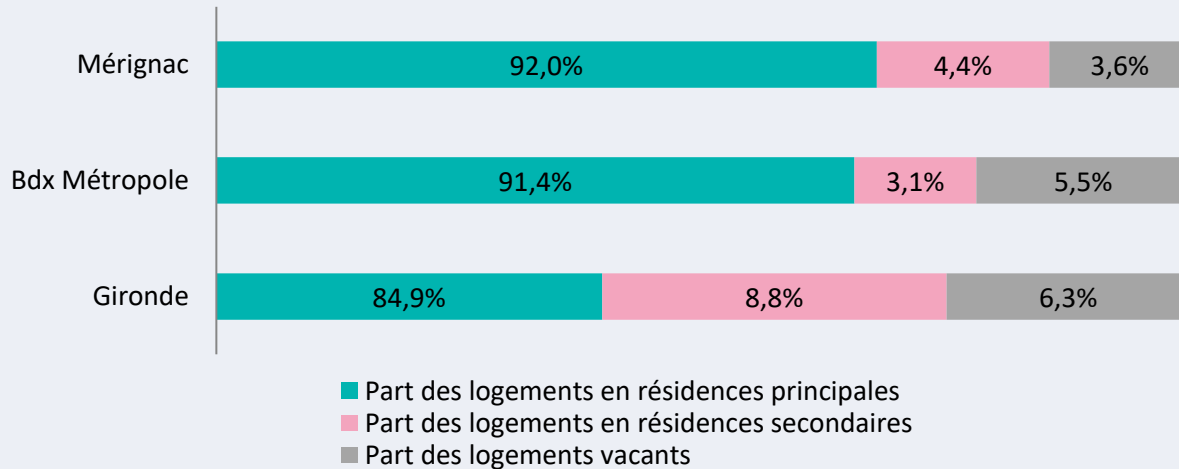
**70,2%** des familles monoparentales allocataires à bas revenus dans le quartier de Beaudésert.

**77,2%** des enfants de 12 à 17 ans vivent dans une famille à bas revenus dans le quartier de Beaudésert.

### Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation

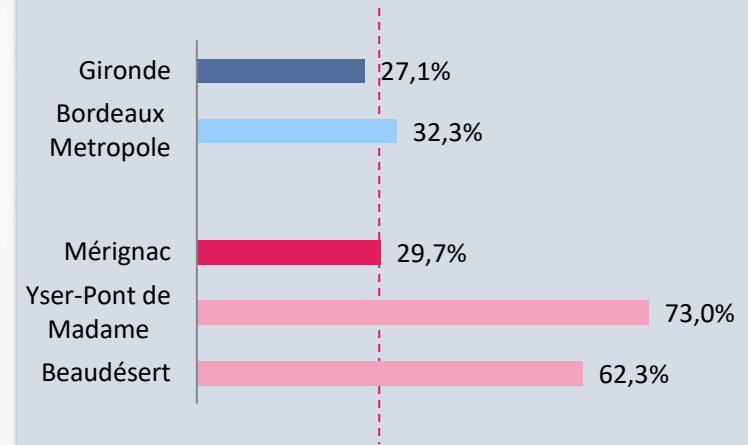


### Répartition des logements par type de résidence



ZOOM

### Part de familles bénéficiaires d'une aide au logement, en déc. 2021





## *Enjeux identifiés*

- Maintenir une démarche intégrée
- Veiller à retenir des actions qui « produisent » et qui restent évaluables
- Faire de la gouvernance un espace de dialogue sur des problématiques et pas seulement une instance suivi



## *Un travail technique Ville de Mérignac/CAF*

- Identification d'axes et objectifs à atteindre via des groupes de travail
- Identification de référents pour chaque groupe de travail
- Elaboration de fiches actions pour chaque groupe de travail par les référents
- Des travaux internes à chacun

# Des axes et des objectifs stratégiques co-construits

## *Favoriser la participation et la citoyenneté des jeunes et les accompagner vers l'autonomie*

- Coordonner les acteurs
- Favoriser l'expression de la citoyenneté et le pouvoir d'agir
- Développer l'offre animation, information et d'accompagnement
- Soutenir les jeunes en voie de décrochage scolaire ou de rupture sociale

## *Assurer l'accroissement et la complémentarité de l'offre éducative ainsi que le développement de l'accueil inclusif*

- Pérenniser et développer des places d'accueil (collectives et individuelles)
- Interroger la complémentarité et le développement des ALSH associatifs et communaux
- Identifier les risques de rupture de parcours des 3-25 ans
- Réfléchir à des modes d'accueil en entrées et sorties permanentes pour les enfants des parents en parcours d'insertion professionnelle
- Favoriser l'inclusion des enfants à besoins spécifiques

## *Mettre en œuvre un plan des solidarités alimentaires*

- Favoriser l'accès à une alimentation saine, variée, équilibrée
- Lutter contre les exclusions / favoriser le lien social
- Contribuer aux actions de prévention en matière de santé par l'alimentation
- Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels
- Lutter contre le gaspillage alimentaire

## *Proposer une offre à chaque étape de la parentalité*

- Animer le réseau des acteurs et développer sa lisibilité (formation des acteurs, valorisation des initiatives)
- Elargir les publics au-delà de « la petite enfance »
- Suivre et évaluer le contenu de l'offre d'accompagnement
- Identifier de nouveaux besoins

## *Faciliter l'accès aux droits et lutter contre la fracture numérique*

- Observer, mesurer, qualifier pour objectiver les problématiques d'accès, de maintien ou de reprise des droits sociaux
- (Ré)établir un partenariat renforcé CAF/CCAS sur des situations complexes
- Accompagner les publics face à la dématérialisation des services publics
- Créer un lieu d'accueil d'information et d'orientation des victimes de violences intrafamiliales

## *Points d'attention transverses à chaque axe :*

- Innovation dans les pratiques
- Habitants des QPV
- Familles monoparentales



# Partenariat et gouvernance de la CTG

Coordonner la démarche et structurer la gouvernance, dans un souci de complémentarité et de transversalité, pour assurer une mise en œuvre, un suivi et une évaluation efficaces de la CTG

## Séminaire annuel

*Partage des évolutions du diagnostic, de politiques publiques, de problématiques particulières et point d'étape*

- Agents de la CAF et de la Ville de Mérignac
- Partenaires et acteurs locaux

## Comité technique

*Travail de façon concertée sur les projets et actions à mettre en œuvre, animation et suivi de la CTG, préparation du Copil*

- Référents des groupes de travail de la CTG
- Chargés de coopération
- Conseillers CAF

## Comité de pilotage

*Détermination des orientations stratégiques et validation de chaque étape de construction, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la CTG*

- Ville de Mérignac : élus, DGA, coordination CTG
- Caf : administrateurs, direction, responsable d'unité territoriale, conseillère territoriale

*Le cas échéant, la Ville de Mérignac et la CAF de Gironde s'autorisent la possibilité de se réunir en dehors de ces instances*

## Comité de veille

Instance intermédiaire réunissant des élus et des techniciens sur des points ou des sujets spécifiques et assurant le lien entre les différentes instances

# Calendrier prévisionnel renouvellement CTG 2023-2027

